

# OSFI

## Outil de suivi des fluides Interministériel

Copiloté par la DAE et DIE

Mis en œuvre par chaque ministère

... décembre 2019



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

# Présentation générale du contexte de l'OSFi

Dans le cadre de la politique de transition énergétique de l'État, une attention particulière est portée au secteur du bâtiment :

- Le plus consommateur d'énergie,
- Il représente 1/4 des émissions de gaz à effet de serre

Parc immobilier de l'État : 100 millions de m<sup>2</sup>

Dépenses énergétiques du parc : 700 millions d'€

Dans ce ce contexte, l'État se dote d'un outil de suivi des fluides interministériel (gaz, électricité, eau, fioul, chauffage urbain,...) afin d'optimiser la gestion énergétique de son parc.

Cet outil s'appuie sur une solution du marché développée par une start-up française Deepki Ready.

L'OSFi peut traiter l'ensemble du parc situé sur le territoire métropolitain et les DROM-COM.

# Objectifs de l'OSFi

- Dresser une cartographie énergétique de l'ensemble du parc,
- Identifier les sites à forts enjeux énergétiques,
- Proposer des actions concrètes de réduction des consommations,
- Proposer des actions concrètes de réduction des coûts,
- Mesurer les progrès accomplis.

# La feuille de route MTES-MCTRCT

## En cours de réalisation ou achevé :

- Initier la démarche (octobre 2019) :
  - - l'équipe projet,
  - - le réseau à constituer
  - - les missions des acteurs
- Consolider les données : le chantier de réconciliation (octobre 2019)
- Demander le devis à l'UGAP pour 600 PDL et 2 sessions de formation 10 personnes en IDF (envoyé le 2 décembre 2019)

## Chantiers à venir :

- Passer le bon de commande
- Faire valider le projet de feuille de route en interne au sein de nos ministères
- Préparer la réunion de cadrage qui aura lieu à la DIE
- Constituer et structurer le réseau
- Déployer l'outil
- Former les utilisateurs de l'outil

# Initier la démarche

## L'équipe projet, le réseau à constituer

### L'équipe projet

#### Référent et référent délégué

SG/SPES/**DAFI**  
(service immobilier)



*En copilotage du projet notamment sur l'immobilier,  
Interlocuteur de la DIE  
Transmettre les informations en interne  
Coordonner les actions  
Assurer le déploiement et l'administration de l'outil*

#### Référent délégué « achats »

SG/**DAF**/SAS/SAD2  
(Bureau des politiques et performance achat)



Même missions que le référent sur la partie achat

### Le réseau à constituer

#### Administration centrale

- un référent délégué par direction : SG, directions métiers

#### DREAL

un référent régional (siégeant au sein de la Conférence régionale de l'immobilier public)

# Consolider les données :

## Le chantier de réconciliation (1)

### Les données fournies par la DIE (tableur en 4 onglets)

Le patrimoine MTES-MCTRCT relève du domaine « Ecologie ». Il est vaste et disparate (onglets 1 et 2 du tableur)

- **12.800 bâtiments de tous types** situés sur l'ensemble du territoire (métropole et outre-mer) : agricoles, culturels, d'enseignement, sanitaires, techniques, bureaux, commerces, espaces naturels et aménagés, logements, monuments et mémoriaux, réseaux et voiries et leurs ouvrages d'art, supports de parcelles.
- un véritable inventaire à la Prévert : château en ruine, bâtiments d'élevage, commerces, feux rouges, casino, ex-jardiland, transformateur, installation pétrolière, pipeline, plage, cinéma, tunnel...
- **2.200 bâtiments sur 12.800 comportent une adresse avec rue et numéro**. Beaucoup de lieux-dits et de rues sans numéro difficilement identifiables.
- **1.907** sont des bâtiments type « techniques » ou « bureaux ».
- les données ne sont pas normalisées. Elles sont de type « rédaction alphanumérique libre ».

Les points de livraison (PDL) associés au domaine « Ecologie » (onglet 3 du tableur)

- **2.373 points de livraison** d'énergie (PDL électricité et gaz)

Les premières réconciliations « liens bâtiments / PDL » réalisées par la DIE (onglet 4 du tableur)

- **3.111 liens supposés établis** entre les bâtiments et les PDL par rapprochement géographique pour 12.800 bâtiments.

# Consolider les données :

## Le chantier de réconciliation (2)

### Périmètre ministériel :

Parc immobilier de l'administration centrale (150 000 m<sup>2</sup>, 38 bâtiments) + DIR, DIRM, DREAL, DRIEA, DRIEA, DRIEE, DRHIL, MIGT Lyon, tunnels, phares.

### L'exploitation de ces données par la DAFI et la DAF

Méthode retenue :

1. Exploitation des données « Lien Batiment-PDL » du tableur DIE.
2. Jointure de ces données avec la base des implantations de la DAFI constituée des bâtiments connus, type bureaux, occupés par au minimum 2 à 3 agents. La réconciliation a porté sur les données adresses et services de ces bâtiments.
3. puis jointure avec les données de la DAF relatives aux marchés des achats notamment nature et puissance des compteurs pour ces bâtiments

La réconciliation DIE/DAFI/DAF aboutit à **575 correspondances** PDL/bâtiments (**464 PDL uniques**)

# FIN



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES